

La quantité de nos déchets a doublé en 40 ans !

Aujourd'hui, chacun d'entre nous produit en moyenne **516 kg** de déchets par an, qui se retrouvent dans nos poubelles et les conteneurs de tri (**305 kg**) ainsi qu'en déchèterie (**211 kg**).

Certes, depuis une dizaine d'années, nous avons appris à les trier, à séparer les matières aisément recyclables comme le verre, les métaux ou le papier et à utiliser les déchèteries pour les déchets encombrants, dangereux ou de jardin.

Mais il reste toujours des déchets qu'il faut stocker. Le coût de la collecte et du stockage est lourd et augmentera tant que les volumes de déchets augmenteront, et ce, malgré le tri. De plus, dans de nombreux cas, les installations de traitement arrivent à saturation.

Il est difficile de créer de nouveaux sites de traitement de déchets. Bien que les risques environnementaux soient aujourd'hui maîtrisés, il est aussi plus judicieux de réduire la quantité et la nocivité de nos déchets.

Des solutions pour **RÉDUIRE NOS QUANTITES DE DÉCHETS**

Nous avons tous un rôle à jouer pour réduire nos déchets : associations et citoyens, industriels, entreprises, commerçants et artisans...

Ce sont nos actions conjuguées qui auront une réelle efficacité.

Multiplier les gestes pour devenir « éco-consommateurs »

1. **Bien acheter et s'équiper**
2. **Mieux utiliser**
3. **Moins jeter**
4. **Trier**

1. **Bien acheter et s'équiper,**

Limiter les emballages



Éviter le gaspillage alimentaire



Bien choisir les produits pour moins jeter

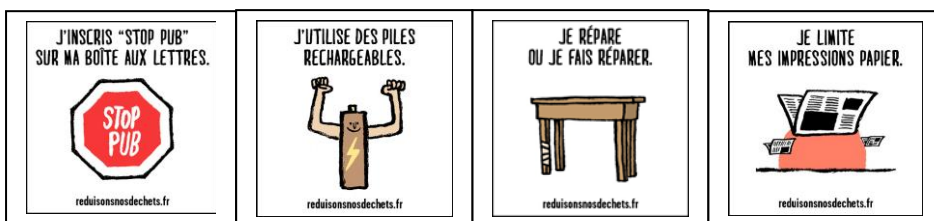


Réduire nos déchets, c'est aussi

2. **MIEUX UTILISER**

Dans toutes nos actions quotidiennes, nous pouvons faire nôtre la devise « Utiliser mieux pour jeter moins », chacun selon son mode de vie ou ses moyens.

Chaque geste est utile. Nous n'en citerons ici que quelques-uns.



En pratique, deux moyens

3. POUR MOINS JETER

Ce n'est pas parce qu'un objet, un appareil ou un produit ne nous est plus utile qu'il est à jeter. Nous pouvons prolonger sa vie en le remettant, d'une manière ou d'une autre, dans le circuit de la consommation.



Valoriser les déchets

4. GRÂCE AU TRI



Les emballages recyclables: → Colonne **JAUNE**

PLASTIQUE: Bouteilles, bidons et flacons en plastique.

CARTON: Emballages cartonnés et briques alimentaires.

MÉTAL: Emballages en acier et en aluminium.

Les papiers: → Colonne **BLEUE**

PAPIER: Journaux, magazines, prospectus, feuilles volantes, enveloppes, catalogues, annuaires.

Les emballages en verre: → Colonne **VERTE**

VERRE: Pots, bocaux et bouteilles en verre sans bouchons, ni couvercle.

Ne pas rincer, ne pas laver les **bouteilles et les emballages** avant de les déposer au point tri. Il suffit qu'ils soient **bien vidés**.



Zone de Ligerval - Rue de la Brosse Virot
71160 DIGOIN Tél : 03-85-24-45-43
www.smevom.fr



Visites du centre de tri à Digoin organisées toute l'année pour des groupes de 15 personnes minimum :
Cibles : écoles primaires, collèges, lycées, associations, élus, habitants....
Pour vous inscrire contactez le : 03-85-24-27-00
Âge minimum : 8 ans